

Fiche de Données de Sécurité

Nom commercial Syngenta

TOPIK 80 WG

1. Identification de la substance / préparation et de la compagnie / entreprise

Identification de la substance ou la préparation

Nom commercial	TOPIK
Syngenta	
Code Design	A8424C
Code AGI	31277

Identification Compagnie / entreprise

Compagnie	Syngenta Protection des Plantes AG
	B.P
	CH-4002 Bâle
	Suisse
	Phone +41 61 323 11 11
	Fax +41 61 323 12 12

Informations Produit	Téléphone (Horaires Bureau) +41 61 323 40 40
----------------------	--

URGENCES

Téléphone (24h) +41 61 323 33 33

Centre Antipoison à Rabat : 037 68 64 64

Informations d'urgences concernant

- transport voir numéro de téléphone des urgences dans les documents de transport
- stockage voir numéro de téléphone des urgences de l'organisation Syngenta locale

2. Composition / information sur les ingrédients

Caractéristiques Chimiques

Type de formulation	Concentré emulsifiable		
Usage	Herbicide		
Matière(s) active(s)	8	% w/v	clodinafop-propargyl (pa ISO) CGA184927

Composant(s) Dangereux

CAS	Nom	% w/w	Symboles Dangers	Risques Particuliers (R-phrases)
108-94-1	cyclohexanone	5 - 10	Xn	10-20
78-83-1	1-propanol, 2-methyl-	1 - 2	Xi	10-37/38-41-67
8002-09-3	Huiles, pin	25 - 35	Xi	38
105512-06-9	clodinafop-propargyl (pa ISO)	8.3	N,Xn	22-43-50/53
99607-70-2	cloquintocet-mexyl (pa ISO)	2	N,Xi	43-50/53
26264-06-2	Acide benzènesulfonique , dodecyl-, calcium sel	1 - 3	Xi	36/38

Informations de valeurs limite d'exposition voir section 8.

3. Identification Dangers

Dangers sanitaires: Irritant pour les yeux et la peau.

Danger environnementaux en cas d'accident (Déversement/Fuite):

Toxique pour le poisson les algues, les et les daphneides.

Fiche de Données de Sécurité

Nom commercial Syngenta

TOPIK 80 WG

4. Mesures d'urgences premiers soins

Mesures de premiers soins

Général: Evacuer la personne affectée de la zone de danger vers un espace bien aéré et protéger de l'hypothermie. EN CAS DE SUSPICION D'EMPOISONNEMENT: Appeler Immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux avec de l'eau propre durant plusieurs minutes .

Ingestion: Administrer répétitivement du charbon médical dans une grande quantité d'eau.

NOTE: Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale a une personne inconsciente.

Ne pas provoquer le vomissement.

Contact avec la peau: Retirer les effets contaminés et laver minutieusement les parties affectées du corps a l'eau et au savon.

Instructions médicales

Antidote: Aucun antidote spécifique ! Appliquer une thérapie symptomatique

5. Mesures de lutte anti-incendie

Combustibilité: oui

Matériel de lutte anti-incendie

Matériel de lutte anti-incendie approprié : Extincteur chimique a sec, mousse, dioxyde de carbone ou pulvérisations d'eau (ne pas utiliser un jet d'eau direct).

Lutte anti-incendie

Risques Particuliers durant la lutte anti-incendie: Les produits combustibles sont toxiques et/ou irritant. Les Mesures adéquates doivent être entreprises afin de prévenir l'agent extincteur contaminé de s'infiltrer a travers la terre ou de se répandre de manière incontrôlable.

Equipement de Protection pour la lutte anti-incendie: Utiliser un dispositif de respiration artificielle personnel (masque à oxygène). Revêtir un équipement de Protection.

Classe de prévention anti-incendie Suisse: F2 L CO

6. Mesures de dispersion accidentelle

Mesures de protection environnementale post accidents: Collecter le produit et détruire dans un incinérateur approuvé pour produits chimiques. Mouiller minutieusement le matériel solide afin de le prévenir de toute explosion. Collecter le matériel dans des containers spécialement marqués et hermétiquement scellés. Le produit déversé doit être détruit et en aucun cas être utilisé. Si aucune destruction en toute sécurité ne s'avère être possible, contacter le fabricant, le vendeur ou alors les représentants locaux. Ne pas contaminer les eaux et les égouts.

Fiche de Données de Sécurité

Nom commercial Syngenta

TOPIK 80 WG

7. Manipulation et stockage

Informations manipulation

Général: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter toute inhalation de poussières, brumes et vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer lors des opérations. En plus des mesures habituelles lors de manipulations de produits chimiques, tel que l'équipement de mesures et remplissage antistatique ; y compris l'extraction de poussière, d'autres mesures de protection devront éventuellement être prises afin d'éviter tout contact avec le produit.

Informations stockage

Instructions spéciales pour le Stockage: Stocker le produit dans des containers scellés d'origine. Protéger à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Compatibilité de stockage avec d'autres produits: Stocker séparément des denrées alimentaires, du fourrage et des stimulants.

Temperature de Stockage Max. : 35 °C

Temperature de Stockage Min. : -10 °C

8. Contrôles exposition / Protection personnel

Allemagne (cyclohexanone)

MAK (DFG): 20 ppm; 80 mg/m³

Notes: C; H

Allemagne (isobutanol)

MAK (DFG): 100 ppm; 300 mg/m³

Notes: C

Suisse (cyclohexanone)

MAK (SUVA): 100 mg/m³; 25 ppm

STEL (SUVA): 200 mg/m³; 50 ppm

Notes: C; H

Suisse (isobutanol)

MAK (SUVA): 150 mg/m³; 50 ppm

STEL (SUVA): 100 ppm; 300 mg/m³

Notes: C

USA (cyclohexanone)

TWA (ACGIH): 100 mg/m³; 25 ppm

IDLH (NIOSH): 700 ppm

Notes: H; A4

USA (isobutanol)

TWA (ACGIH): 152 mg/m³; 50 ppm

IDLH (NIOSH): 1600 ppm

Limite exposition interne: (clodinafop-propargyl (pa ISO))

SIEL (Syngenta internal exposure level): 1 mg/m³

Equipement de protection personnel

En Général: Changer de tenue de travail quotidiennement.

Protection Respiratoire: En cas d'exposition intensive, porter: Masque anti-poussière.

Protection des yeux : Lunettes de protections

Protection des mains: Gants chimico-résistants

Protection du corps : Tenue de travail en coton résistant ou matière synthétique (e.g.combinaison).

Mesures préventives post opérations : Se laver minutieusement (douche, bain, se laver le cuir chevelu). Changer de vêtements. Laver minutieusement les vêtements de protection .Laver minutieusement l'équipement contaminé avec du savon ou une solution a base de soude.

Fiche de Données de Sécurité

Nom commercial Syngenta

TOPIK 80 WG

9. Propriétés physico-chimiques

Forme:	liquide	
Couleur:	Marron clair à marron	
Etat Physique:	liquide	
Point Eclair :	>= 55 °C	EEC A 9
Point de solidification :	< -10 °C	
Point d'ébullition :	> 143 °C	
Résistance au choc :	Non résistant au choc	
Densité Globale :	0.95 - 0.98 g/cm ³	OECD 109
Solubilité dans l'eau Evaluation :	miscible	
Miscibilité avec l'eau :	miscible	
Valeur pH:	3 - 7 (1 %; dans eau non ionisé)	CIPAC MT 75.2
Tension de surface :	33.6 - 34.0 mN/m (10 g/l; Emulsion dans eau distillée; 20 °C)	OECD 115
Propriétés d'explosibilité évaluation :	Non explosif	EEC A 14
Viscosité dynamique :	35.98 mPa.s (0.870 - 2.97 rps; 20 °C)	OECD 114

10. Stabilité et Réactivité

Stabilité Chimique

Evaluation: Stable sous conditions standard.

Sensibilité

Sensibilité à l'humidité : non sensible à l'humidité

Sensibilité à l'air: non sensible à l'air

Sensibilité Thermale : thermiquement non sensible

11. Informations Toxicologiques

Toxicité Orale Aiguë

LD50: > 3000 mg/kg (rat)

Toxicité Dermique Aiguë

LD50: > 4000 mg/kg (rat)

Irritation de la Peau Aiguë: irritant (lapin)

Irritation des Yeux Aiguë: irritant (lapin)

Sensibilisation de la peau: non sensibilisant (cochon d'Inde)

Fiche de Données de Sécurité

Nom commercial Syngenta

TOPIK 80 WG

12. Informations Ecologiques

Toxicité aiguë pour le poisson		OECD 203
LC50:	3.2 mg/l (Salmo trutta (truite); 96 h)	
LC50:	7.0 mg/l (bluegill; 96 h)	
Inhibition de croissance, Algue		OECD 201
EbC50:	12 mg/l (Scenedesmus subspicatus (algue verte); 72 h)	
Toxicité pour les Invertébrés Aquatiques		OECD 202
EC50:	35.0 mg/l (Daphnia magna (puce aquatique); 48 h)	

13. Considérations de destruction de résidus

Destruction

Destruction du Produit : Prendre en considération les mesures et les vêtements de protection. Mouiller minutieusement le matériel solide afin de le prévenir de toute explosion. Collecter le matériel dans des containers spécialement marqués et hermétiquement scellés. Nettoyer les zones affectés à l'aide d'eau et de détergent. Mettre, aussi, le rinçât dans des containers, afin d'éviter toute contamination d'eau en surface et en subsurface, réserves et drains. Arroser la zone durant une période prolongée. Les couches du sol hautement contaminées devant être retiré afin de nettoyer le sol. Le produit déversé doit être détruit ; en aucun cas le réutiliser. Si aucune destruction en toute sécurité ne s'avère être possible, contacter le fabricant, le vendeur ou alors les représentants locaux et détruire dans un incinérateur pour produits chimiques approuvé.

Destruction du Container : Détruire les containers vides dans un incinérateur pour produits chimiques approuvé. Containers endommagés: Placer les containers originaux dans d'autres plus larges et spécifiquement marqués. Vérifier les possibilités de recyclage des gros containers vides, bidons et barils.

14. Informations Transport

Informations Spéciales: Utiliser des containers incassables, s'assurer de leur stabilité, et étiqueter en concordance avec les régulations.

Rail / Route (RID / ADR)	Classe	Cipher	no. UN	Index Kemmler	CEFIC
	3	31C	1993	30	30G35
Nom de transport approprié	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S.				
Informations additionnelles	(CYCLOHEXANONE)				
Mer (IMDG-Code)	Classe	UN no.	Pack. Group	EMS	MFAG
	3.3	1993	III	3-07	310
Nom de transport approprié	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S.				
Informations additionnelles	(CYCLOHEXANONE ET CLODINAFOP-PROPARGYL 8%, POLLUANT MARIN)				
Polluant marin	oui				
Air (ICAO / IATA)	Classe	no. UN	Pack. Group		
	3	1993	III		
Nom de transport approprié	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S.				
Informations additionnelles	(CYCLOHEXANONE)				

Swiss POST: 3 (Limité en Suisse, avec permission spéciale POST)

Fiche de Données de Sécurité

Nom commercial Syngenta

TOPIK 80 WG

15. Informations Réglementaires

EU-Classification

Recommandation pour l'étiquetage		Requise
Type de classification		Auto classification
Symbole de danger	Xi	Irritant
Risques Particuliers (R-phrases)	10 36/38	Inflammable Irritant pour les yeux et la peau
Recommandations Sécurité (S-phrases)	2 13 20/21 36/37/39	Eloigner de la portée des enfants. Eloigner de la nourriture, de la boisson et du fourrage et nourriture pour animaux Ne pas manger, boire, fumer durant usage Revêtir la tenue, les gants protecteurs appropriés ainsi qu'une protection pour les yeux, le visage..
Source du danger		cyclohexanone, clodinafop-propargyl
Classification Toxicité Internationale/OMS	III	Légèrement dangereux
Limitation de poids (Suisse) prescrit par régulations d'accident		2000 kg

16. Autres Informations

Les informations ci-présentes sont basées sur l'état présent de nos connaissances ; notre intention première étant la descriptions de nos produits d'un point de vue de restrictions de sécurité préventive. Elle ne devront, de ce fait, être interprétées en tant que propriétés de garanties spécifiques.